

MÉLANGES

L'HISTOIRE DE LA PROVENCE MÉDIÉVALE A LA FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES D'AIX

La Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Aix, dans le domaine de l'histoire médiévale, ne limite pas son activité à l'enseignement (préparation à la licence et aux concours de l'enseignement secondaire) ; elle suscite et dirige les recherches consacrées à l'Histoire du Moyen Age et plus spécialement à l'histoire du Moyen Age provençal. L'arrivée en 1951 de M. le professeur Georges Duby a donné un nouveau départ à celles-ci et, sous son impulsion, elles se développent à des niveaux et dans des cadres divers : Diplômes d'Etudes Supérieures, Thèses d'Etat et de Troisième Cycle, Séminaire d'études des mentalités et des structures sociales médiévales, Centre d'Etudes des Sociétés Méditerranéennes. A tous ces travaux, M. Edouard Baratier, Conservateur aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône, prend une part considérable. Il est non seulement l'auteur de deux ouvrages importants et justement connus sur le commerce de Marseille et la Démographie Provençale¹, il est aussi chargé du cours d'histoire de la Provence médiévale à la Faculté et poursuit inlassablement ses recherches : il vient de soutenir avec succès une thèse de troisième cycle sur l'enquête comtale de Charles 1^{er} d'Anjou de 1252 et travaille à une thèse d'Etat sur Marseille du XIII^e au XV^e siècle. Sa familiarité avec les fonds d'archives anciens, sa connaissance de la paléographie, son dévouement en font le guide de tous les médiévistes provençaux.

I

DIPLOMES D'ETUDES SUPERIEURES ET QUESTIONS COMPLEMENTAIRES DE DIPLOMES CONSACRES A L'HISTOIRE MEDIEVALE DE LA PROVENCE SOUTENUS DEPUIS 1953

DIPLOMES D'ETUDES SUPERIEURES

C'est d'abord parmi les étudiants qui viennent d'achever leur licence que le profond retentissement de l'enseignement de M. Duby s'est fait sentir. Il s'est traduit à partir de 1953 par une multiplication

1. E. Baratier et F. Reynaud, *Histoire du commerce de Marseille*, Plon, 1951, et Baratier, *La démographie provençale du XIII^e au XVI^e siècle*, S.E.V.P.E.N., 1961.

des diplômes. Nous présentons ici la liste de ceux consacrés au Moyen Age provençal. Chaque fois que l'un d'entre eux a été résumé et publié sous forme d'article dans une revue, nous le signalons par une note.

1° Etudes de la seigneurie et de la vie rurale

- BAREL J. — Recherches sur le servage en France méridionale aux XI^e et XII^e siècles (1958).
- BELLON R. — La seigneurie ecclésiastique de Montmajour du X^e au XIII^e siècle (1954).
- CASANOVA A. — Essai d'étude sur la seigneurie banale en Corse (1957).
- DOUSSET A. M. — Etude sur le pays de Saint-Paul-de-Vence (1246-1482). (1953).
- JOUVE L. — Le temporel de l'église de Marseille avant 1257 (1962).
- MARTIN A. — Le patrimoine de l'abbaye de Lérins jusqu'au XIII^e siècle dans le diocèse d'Antibes (1954).
- MOUTTE A. — Archives du château de Barbentane (XII^e-XIII^e siècles) (1962).
- PASCALET. — Formation du temporel de l'abbaye de Silvacane (1150-1250) (1957).
- PERFETTI J. — La seigneurie de Meyrargues au XIV^e siècle, d'après la reconnaissance au seigneur de 1309 (1961).
- RICARD G. — Recherches sur le servage en Provence (1956).
- ROYANNEZ C. — Le village de Jouques au début du XIV^e siècle. Structures économiques et sociales d'après le registre de reconnaissances pour Boniface de Castellane (1335-1338) (1964).
- SAMARAN C. — La vie rurale dans les villages de Ciplères et Gréolières au milieu du XIV^e siècle (1957) 1 bis.
- SIGAL P. — Une seigneurie ecclésiastique au Moyen Age : la commanderie de Ruou (XII^e-XV^e siècles) (1960).
- STOUFF L. — Recherches sur la vie rurale en Provence et à la fin du XI^e siècle et pendant la première moitié du XIII^e (1953).
- ZARELLA R. — Etude d'une seigneurie ecclésiastique provençale : le patrimoine temporel de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille au XI^e siècle et dans la première moitié du XII^e siècle (1954).
- JUGLAS J. — Evolution de la structure économique du village de Jonquières au XIV^e siècle (1956) (2).

1 bis. C. Samaran, *Note sur la dépendance personnelle en haute Provence au XIV^e siècle*, dans *Annales du Midi*, t. LXIX (1957), p. 229-236.

2. J. Juglas, *La vie rurale dans le village de Jonquières*, dans *Provence Historique* (1958), p. 9.

2° Le commerce et la vie urbaine

BESSIÈRE O. — Le commerce et la société à Brignoles dans la première moitié du XIV^e siècle (1336-1348) d'après les registres des notaires (1962) (3).

HEERS M. L. — Le rôle des Génois dans le commerce des plantes à la fin du Moyen Age (1953).

JEANREGARD M. H. — Le sel à Nice au Moyen Age (1959).

LEYSSEUX G. — Nice aux XIV^e et XV^e siècles : Etude sur quelques aspects de l'administration de la société et de l'économie (1957).

MALARTIC Y. — Le sel à Hyères (vers 1250-vers 1450) (1961).

TAVIANI H. — Le commerce dans la région aixoise au milieu du XIV^e siècle (1348-1349) (1961) (4).

3° L'Eglise et la vie religieuse

BALDIZZONE J. — La Major, cathédrale de Marseille du XI^e au XIII^e siècle (1954).

BLANC C. — Les pratiques de piété des laïcs en Provence aux XI^e et XII^e siècles (1959) (5).

COULET N. — La vie religieuse dans le diocèse d'Aix au début du XV^e siècle d'après le témoignage des visites pastorales de 1421, et 1424-27. (1954) (6).

FONTANA M. — La réforme grégorienne en Provence orientale (1957) (6 bis).

REBOUL R. — Les rapports entre l'abbaye de Saint-Victor de Marseille et l'abbaye de Saint-Pons de Nice (1958).

ROLLAND S. — Histoire des évêques d'Antibes (1957).

ROYANNEZ E. — La réforme grégorienne dans les diocèses d'Aix, Arles et Marseille (1962).

4° Histoire de la famille

COMET G. — Structures et mentalités familiales aux XII^e et XIII^e siècles dans la région arlésienne (1959).

GUILHERMIER (de) M. — Installation d'une famille florentine à Avignon : les Peruzzi (1959) (7).

3. Masson-Bessière, *Le commerce et la société à Brignoles au milieu du XIV^e siècle (1336-1348)* dans *Provence Historique* (1964), p. 144.

4. H. Taviani, *Le commerce dans la région aixoise au milieu du XIV^e siècle (1348-1349) à travers un fragment de compte du péage d'Aix-en-Provence*, dans *Annales du Midi*, t. 74 (juillet 1962), p. 256.

5. C. BLANC, *Les pratiques de piété des laïcs dans les pays du bas Rhône aux XI^e et XII^e siècles*, dans *Annales du Midi*, t. 72 (octobre 1960), p. 137.

6. N. Coulet, *La désolation des églises de Provence : ruines et désaffections*, dans *Provence Historique* (1956), p. 34 et 123.

6 bis. M. Fontana, *La réforme grégorienne en Provence orientale*, Aix, La Pensée Universitaire, 1957 ; ronéot., 153 p. Publications de la Faculté des Lettres d'Aix. Série « Travaux et Mémoires », n° 8.

7. M. de Guilhermier, *L'installation d'une famille florentine à Avignon au XIV^e siècle : les Pérusis*. Publication de la Faculté des Lettres, Aix-en-Provence, Série « Travaux et Mémoires », n° XV, 1960, La Pensée Universitaire.

PEYRACHE P. — Une famille provençale au XIII^e siècle : les Laveno (1962).

5° **Histoire des institutions :**

BORRICAND P. — Un registre de la Cour royale d'Hyères (1344-1345) (1955).

6° **Etude d'une région ou d'une circonscription administrative :**

BONNEFOI J. — Maison d'Anjou et Haut pays niçois : le bailliage de Puget-Théniers aux XIII^e et XIV^e siècles (1955).

BURBAN P. — Les droits du comte de Provence dans la viguerie d'Aix à la fin du XIV^e siècle, d'après l'enquête de Véran d'Esclapon, 1379 (1963).

7° **Archéologie**

MAILLOUX Y. — La région de l'Etang de Berre au Moyen Age. Essai de carte archéologique (1963).

8° **Histoire de l'art**

FOUQUE. — Iconographie des cloîtres de Provence (1959).

9° **Edition de textes**

COCHENNEC C. — Recherches préparatoires à l'édition critique du cartulaire de la commanderie de Saint-Thomas de Trinquetaille (1959) (8).

ALATA J.-N. — *Idem* (1961) (8).

QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES

Ces travaux sont loin d'avoir le même intérêt que les Diplômes d'Etudes Supérieures ; ils ne portent presque jamais sur des documents originaux. Il s'agit de simples mises au point à partir de textes publiés ; leur importance va d'une dizaine à une trentaine de pages dactylographées.

1° **La seigneurie, la vie rurale**

CHAUVIN G. — Etude d'une sentence arbitrale sur les droits d'usage de la communauté de Saint-Saturnin-lès-Apt (1953).

2° **Commerce et vie urbaine**

BELLON Fr. — Les origines urbaines de Carpentras jusqu'au XIII^e siècle : essai de mise au point.

BOURGUIGNON L. — Les institutions municipales de Toulon jusqu'à la fin du XIII^e siècle (1953).

BOYER C. — Nice au XIII^e siècle (1957).

8. Ces deux diplômes ont préparé l'édition du cartulaire de la commanderie de Trinquetaille par le Père Amargier.

- CARRIÈRE J. — Les origines de la bourgeoisie aixoise du XI^e au XIII^e siècle (1957).
- CHENEL H. — Toulon au Moyen Age, de l'expulsion des Sarrasins au milieu du XIV^e siècle (1957).
- CAILLOL L. M. — Jean de Villages, marchand bourgeois de Marseille au XV^e siècle. Quelques aspects de sa vie et de ses activités : Etude et mise au point (1953).
- GRANGIER S. — Bibliographie de la bourgeoisie et des institutions urbaines à Marseille au Moyen Age (1953).
- PAGE O. — La ville de Grasse à la fin du Moyen Age (1956).
- RINAUDO Y. — Les rapports économiques entre Grasse et la campagne aux XIV^e et XV^e siècles (1957).
- Le commerce de Marseille sous Louis XI (1962).

3° Eglise et Vie religieuse

- BARAK M. — Des précurseurs de la Réforme : les Vaudois de Provence (1956).
- CHELINI J. — Le site des abbayes cisterciennes en Provence (1953).
- BLANC G. — Etude critique des sources de l'histoire religieuse de l'archiprêtre de Montélimar au Moyen Age (1953).
- FOURNET M. A. — La vie monastique en Provence aux VII^e et VIII^e siècles (1953).
- ROUQUETTE J. M. — L'établissement des Trinitaires à Arles au XIII^e siècle (1954).

4° Histoire politique — Histoire des institutions

- ALBERTINI J. — Le rattachement de la Provence à la France sous Louis XI (1956).
- AUTRAN P. — Mise au point sur le roi René (1409-1480) (1955).
- ARNAUD. — Les Routiers en Provence au XIV^e siècle (19?).
- MÉLISSANO B. — Charles d'Anjou, comte de Provence (1958).
- GEORGE J. — Les institutions féodales en Provence d'après l'Encyclopédie des Bouches-du-Rhône (1956).

5° Histoire de l'art

- GOIRAND Y. — L'art en Provence à l'époque du Roi René (1956).
- TOURNADRE (de) C. — Les églises romanes en Provence (1958).
- DRIMARACCI. — La peinture décorative du Palais des Papes d'Avignon (1956).

6° Archéologie :

- GOURVEST J. — Eléments pour servir à l'étude de la céramique médiévale du midi de la France (1958).

7° Etude d'une région :

BERGESE A. M. — Histoire du Comté de Forcalquier (1957).

RIGOIR J. — La Provence occidentale à l'époque mérovingienne : essai d'histoire économique et sociale (1958).

— II —

LES THESES

Depuis une dizaine d'années, des chercheurs ont commencé à explorer la Provence médiévale. A ce jour deux thèses seulement ont été menées à bien et soutenues devant la Faculté :

- une thèse d'état : celle de P. A. Février : le développement urbain en Provence de l'époque romaine à la fin du xiv^e siècle (9), soutenue en juin 1964.
- une thèse de troisième cycle : celle de E. Baratier : le domaine comtal de Provence au milieu du xiii^e siècle, soutenue en avril 1965.

D'autres sont en cours : quelques thèses de Troisième Cycle, d'assez nombreuses thèses d'Etat.

1° Les thèses de Troisième Cycle : l'une occupe une place à part celle d'Edwin Smyrl, intitulée : « Les origines de la famille des Baux » que son auteur ne pourra soutenir : au moment où cette chronique était rédigée, nous avons appris sa fin brutale dans un accident de la circulation. Mais elle est achevée, sera publiée d'ici quelques mois et apportera certainement beaucoup sur cette illustre famille et sur la féodalité provençale. Les autres thèses de troisième cycle en cours sont les suivantes :

AMARGIER (R. P.). — Editions de chartes inédites du xi^e siècle (complément au cartulaire de Saint-Victor).

BURBAN (P.). — L'enquête de Véran Esclapon de 1379.

LIAUZU (M^{me}). — Quatre villages du Val de Durance aux xiv^e et xv^e siècles (Jouques, Peyrolles, Meyrargues, Le Puy-Sainte-Réparate). Etude d'histoire économique et sociale.

STOUFF (L.). — Recherches sur l'alimentation en Provence aux xiv^e et xv^e siècles.

2° Les thèses d'Etat.

Certaines d'entre elles sont seulement ébauchées et il est difficile de leur donner un intitulé précis. Dans la liste qui suit de nombreux titres ne sont qu'approximatifs, certaines limites chronologiques ne sont pas définitivement fixées :

9. P.-A. Février, *Le développement urbain en Provence, de l'époque romaine à la fin du XIV^e siècle. Archéologie et histoire urbaine*, Paris, De Boccard, 1964.

- ALLOGNE (M^{lle}). — La noblesse provençale.
- DEMIANS D'ARCHIMBAUD (M^{lle} G.). — Les villages abandonnés de Provence, Etude archéologique.
- BARATIER (E.). — Marseille du XIII^e au XV^e siècle.
- BOYER (Abbé R.). — Le temporel de la chartreuse de Montrieux.
- BLANC (M^{lle} O.). — Manosque aux XIII^e et XIV^e siècles.
- COMET (G.). — La montagne provençale.
- COULET (N.). — Structure sociale et mentalité à Aix à la fin du Moyen Age.
- MENKES (F.). — Trets à la fin du XIV^e siècle.
- PAUL (J.). — Les ordres mendiants dans le midi de la France aux XIII^e et XIV^e siècles.
- POLY (J. P.). — La féodalité provençale (X^e-XIV^e siècles).
- SIGAL (P.). — La guerre et la vie militaire en Provence au XIV^e siècle.
- STOUFF (L.). — Arles et sa campagne (1250-1450).
- TAVIANI (M^{lle} H.). — La société corse aux XII^e et XIII^e siècles.
- THIELLAY (J.). — Médecins et pratique médicale dans la Provence médiévale.
- ZERNER (M^{me}). — Les campagnes du Comtat Venaissin au début du XV^e siècle.

III

LE SEMINAIRE D'ETUDE DES MENTALITES COLLECTIVES ET STRUCTURES SOCIALES MEDIEVALES

Le séminaire s'incorpore dans le cycle normal des études de la Faculté. Il rassemble des candidats aux divers doctorats (professeurs de lycées, assistants et maîtres-assistants de faculté, conservateurs d'archives, chercheurs du C.N.R.S.). Certains étudiants qui préparent un diplôme d'études supérieures sont invités à ses séances. Les uns et les autres s'initient aux méthodes traditionnelles de la recherche historique médiévale. Ils ont aussi la possibilité d'y rencontrer des sociologues et des géographes et de prendre ainsi connaissance des procédés de recherches différents utilisés dans les autres sciences humaines.

Ce séminaire n'est pas spécialement consacré à la Provence. M. Duby qui l'anime, y a fait plusieurs exposés et dirigé plusieurs commentaires de textes sur les thèses de la « famille » et des « mentalités ». D'autres participants ont abordé ces problèmes dans un cadre qui n'est pas régional, ainsi le père Amargier, MM. Jean Chélini et Jacques Paul. Le Moyen Age provençal y occupe pourtant une place de choix. M. Duby lui-même a utilisé, il y a quelques années, des testaments arlésiens et montré ce que ce type de document pouvait apporter à la connaissance

des mentalités. Il a aussi dressé un bilan des recherches d'histoire rurale en Provence que *Provence Historique* offre à ses lecteurs dans le présent numéro (10). Le séminaire est aussi pour tous l'occasion de présenter les résultats de travaux que, pour la plupart, ils consacrent à notre région.

Deux enquêtes ont été menées sur deux grandes familles de la Provence féodale : les familles des Baux et des vicomtes de Marseille. A plusieurs reprises, Edwin Smyrl a parlé des progrès de son travail sur les origines de la famille des Baux, sur les guerres baussenques et a réussi à éclairer bien des aspects de la féodalité en Provence occidentale. Pour sa part, le père Amargier a repris de façon minutieuse l'examen de tous les documents qui pouvaient apporter quelque lumière sur les origines de la famille vicomtale de Marseille ; sa communication publiée depuis sous forme d'article (11), a pour mérite de manifester très nettement les divers points d'incertitude et la fragilité des diverses hypothèses. Il est impossible de trancher et de dire qui de Pons ou d'Arluif est à l'origine de cette famille ?

Le plus souvent, les autres chercheurs se consacrent à des monographies locales ou régionales ; leurs exposés touchent à l'histoire économique et sociale dans son ensemble et sont difficiles à classer de façon systématique. On s'est contenté de dire ici ce que chacun a apporté.

**

M^{lle} Demians d'Archimbaud, au cours de deux communications successives, a présenté l'état des recherches qu'elle a commencées sur le territoire de Rougiers (Var). Les documents écrits ne donnent que d'assez pauvres indications sur l'évolution de ce terroir où apparaissent plusieurs sites habités successivement : un « oppidum » barré réoccupé tardivement, un village fortifié associé à une petite forteresse sur la hauteur et deux agglomérations dans la plaine. L'étude archéologique entreprise soit sur l'« oppidum », soit dans le village fortifié permet d'abord de préciser la chronologie : l'« oppidum », abandonné à l'époque romaine, fut réoccupé, semble-t-il, dès le v^e siècle, moment où furent construits un curieux fortin, des cabanes, etc. ; le village fortifié semble avoir été aménagé dès la fin du xiii^e siècle, restant occupé jusqu'au début du xv^e, ainsi que le montrent les recherches stratigraphiques qui révélèrent également de nombreux remanements architecturaux et permirent de réunir un abondant matériel. Les recherches se poursuivent afin de préciser cette évolution et d'étudier la structure des diverses agglomérations (plan, organisation des habitations et du système défensif, évolution des conditions de vie...) (12).

10. Voir au début de ce fascicule.

11. P. A. Amargier, *Aux origines de la famille des vicomtes de Marseille*, dans *Le Moyen Age* (1964), p. 161-178, et *La capture de Saint Maieul de Cluny et l'expulsion des Sarrasins de Provence*, dans *Revue bénédictine*, t. 73 (1963), p. 316-323.

12. Une note sur ces fouilles a paru dans *Annales Economies, Sociétés, Civilisations* (mai-juin 1962), p. 477.

M. Edouard Baratier a parlé à trois reprises :

1° Ce sont les salines de Provence et plus précisément celles de Berre qui ont fait l'objet du premier séminaire. Une importante documentation qui s'échelonne du XIII^e au XV^e siècle (comptes de clavaire de 1263-1264, enquête sur les salines de Provence de 1338, comptes de la gabelle de Berre de 1405 et 1477) lui a permis :

- a) de dresser une carte de la production du sel : trois salines sont très importantes ; ce sont, dans l'ordre décroissant : la Camargue, Hyères et Berre ; trois autres sont modestes : le salin des Embiez à Toulon, celui de l'abbaye de Saint-Victor dans l'angle sud-est du Vieux-Port à Marseille, une source salée à Castellane.
- b) d'établir une carte de la distribution du sel de Berre. Des muletiers accompagnés de 1 à 7 bêtes de somme, viennent se ravitailler sur les bords de l'étang surtout en hiver. 10 % de ce sel sont dirigés vers les pays d'entre Lure et Lubéron, 13 % vers la Provence occidentale, la plus grosse partie vers Aix et les Alpes (les points extrêmes atteints par le sel de Berre sont Guillestre dans le Queyras, La Mure en Dauphiné, Montmélian en Savoie, Suse dans le Piémont).
- c) de suivre dans le temps la courbe de la production (à Berre, la production baisse dès le début du XIV^e siècle et ne cesse de diminuer : 76.000 muids en 1263, 16.000 en 1481) et les modifications de l'aire de distribution : en 1477, celle-ci s'est considérablement rétrécie. Les muletiers des Alpes ne viennent plus (accroissement de la consommation en Basse-Provence, concurrence du sel de France). Les quelques exportations de sel par mer du XIV^e siècle ont disparu au XV^e. Malgré ce déclin, à cette époque comme aux siècles précédents, les salines restent pour le comte une source de revenus considérables.

2° Ce sont d'ailleurs les droits et revenus comtaux en Provence au milieu du XIII^e siècle qui ont fait l'objet d'une seconde communication. Une étude précise de ceux-ci est possible grâce à une enquête générale sur les biens du comte de Provence conduite par les officiers de Charles I^{er} d'Anjou, dès l'arrivée de ce Capétien dans le comté (1246-1252). La minute originale de cette enquête est encore actuellement conservée dans un registre de la Cour des Comptes de Provence aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône. Parmi les droits que le comte exerce en Provence, il faut d'abord distinguer les droits régaliens ou *regalia*, qui relèvent en théorie du pouvoir royal ou impérial, mais dont les comtes jouissent en fait depuis longtemps et que les empereurs du Saint-Empire leur ont confirmés au XII^e siècle. Au siècle suivant, des juristes de l'entourage du comte précisent la liste de ces cas royaux dont certains étaient disputés entre la cour royale et les barons provençaux. Parmi ces droits régaliens qui peuvent rapporter d'importants revenus, il convient de signaler tout d'abord le privilège monétaire (dont les comtes de Provence ont usé avec discrétion avant Charles I^{er}), les péages et les salins. Le comte Raymond Bérenger V s'est attaché à faire prévaloir le monopole du péage d'Aix qui surveille l'ensemble du trafic des marchandises traversant le comté soit de Nice au Rhône, soit de Marseille à Sisteron. Il possède également plusieurs péages aux points de passages entre la Provence alpestre et le bas pays ; mais les sei-

gneurs en contrôlent aussi, notamment dans le comté de Forcalquier. Il en est de même pour les salins : les comtes au XII^e siècle ont créé des sauneries, entrepôts qui favorisent la vente du sel à leur profit ; mais c'est Charles I^{er} seulement qui organisera, sous le nom de « gabelle » un véritable monopole de la vente du sel de Provence, en faveur de la cour comtale. Dans la majeure partie des seigneuries provençales, le comte a le *maius dominium* caractérisé par les droits de haute justice, d'albergue, de cavalcade et de queste. Pour les juristes imprégnés de droit romain qui composent la cour du souverain, ces droits sont dus au comte partout et seules y échappent les seigneuries qui peuvent présenter un privilège d'exemption. Les revenus de ces droits, perçus autrefois en nature ou en services, se transforment en impositions régulières que les clavaïres, agents financiers des cours bailliagères, comptabilisent chaque année au profit du trésor comtal. A côté de ces droits, il faut mentionner un droit de sauvegarde sur les troupeaux transhumants dit *pasquerium* comtal qui est reconnu au comte seulement en Basse-Provence, à l'occasion de l'hivernage, et encore souffre-t-il dans l'ouest rhodanien d'une exception généralisée. Tous ces droits, exercés par les comtes de Provence au XIII^e siècle, avaient déjà fait l'objet de diverses études juridiques, mais l'enquête de 1252 permet de mesurer avec précision leur importance et surtout leur universalité. Dans tout le comté, Charles I^{er} peut prétendre, en 1252, à la foi et à l'hommage des barons et des seigneurs provençaux et il confirme régulièrement les mutations et ventes de seigneuries ou parts de seigneuries. Dans la plupart d'entre elles, il revendique la haute justice, la queste et la cavalcade. Seuls quelques grands seigneurs laïques ou ecclésiastiques (l'archevêque d'Arles, les abbés de Lérins et de Saint-Victor, les seigneurs des Baux et de Castellane) ont leurs terres exemptes de ces obligations judiciaires, financières ou militaires. L'albergue, ancien droit de gîte, est assez généralement reconnue, mais les exemptions par privilèges sont nombreuses. Des cartes montrent clairement la répartition géographique plus ou moins dense, suivant les régions, de ces droits comtaux.

3° Une troisième séance, animée par M. Baratier, a été consacrée à la fondation de l'Île Saint-Geniès de Martigues (X^e-XI^e siècles). Il ne saurait être question de résumer ici un exposé qui a été publié dans un numéro récent de *Provence Historique* (13).

**

Chaque année, M. Noël Coulet présente le résultat de ses recherches sur Aix au Bas Moyen Age :

1° Il a d'abord parlé des archives notariales comme sources de l'histoire de la famille. Il a montré comment utiliser des documents d'histoire économique et sociale pour une étude des relations d'autorité dans la famille. Il a consacré la deuxième partie de sa communication à l'apport des testaments : valeur démographique (faible pourcentage des célibataires, nombre considérable des veuves, nombre de personnes par fa-

13. *Provence Historique* (1964), p. 26 et suiv.

mille, nombre d'enfants...), possibilité d'évaluer les dimensions de la famille (étendue du groupe familial vivant, hiérarchie dans la solidarité familiale, solidarité *post mortem* par le biais des élections de sépultures) et d'utiliser les données sur les mariages comme indices de la mobilité sociale et des brassages régionaux.

2° Il a ensuite essayé de montrer la structure de la société aixoise à travers un document des archives communales, le *Liber compensatio-num* de 1394. Ce registre consigne le détail d'un emprunt contracté par la ville d'Aix auprès de ses habitants lors du siège de Meyrargues. Les 872 créances qui y sont enregistrées s'étagent entre 8 sous (388 versements) et 200 florins (2 versements) dans une hiérarchie que plusieurs recoupements permettent de tenir pour révélatrice de la hiérarchie des fortunes. Étudié en parallèle avec les listes de syndics et de conseillers, ce document montre une correspondance certaine entre la forte participation à l'emprunt et la participation au gouvernement de la ville. L'exploitation du matériel généalogique fourni par les notaires indique que ce milieu prépondérant est tout imbriqué d'alliances familiales.

3° Puis il a fixé son attention sur le mariage et la dot à Aix à la fin du xiv^e siècle, utilisant 135 constitutions de dot de 1350 à 1400 à deux points de vue :

- a) La célébration du mariage : la comparaison des *instrumenta celebrationis matrimonii* avec la liturgie aixoise fixée dans le bréviaire de Saint-Sauveur de 1499, atteste un rituel non encore fixé.
- b) Le montant et la composition de la dot : ils constituent surtout un apport à l'étude de la civilisation matérielle (trousseau, vêtements, mobilier).

4° Les comptes du monastère Notre-Dame-de-Nazareth d'Aix (1399-1401) ont fait l'objet d'un quatrième séminaire. Ces comptes tenus par le futur archevêque d'Aix, Avignon Nicolai, alors prieur du couvent des dominicains fondé par Charles II, constituent l'un des trop rares documents sur la vie des communautés religieuses aixoises au Bas Moyen Age. La période pour laquelle il a été rédigé lui donne une plus grande valeur encore, puisqu'il saisit l'économie du monastère au sortir des crises de la fin du xiv^e siècle et permet par là de saisir l'impact de ces crises sur une seigneurie. L'étude présentée a porté sur les rentrées mettant en évidence les destructions dans le terroir et la lenteur de la reconstruction ainsi que la baisse des revenus en numéraire (notamment ceux qui proviennent des péages : les troubles ont gêné la perception).

5° Enfin, au cours de la présente année universitaire, M. Noël Coulet a fait en quelque sorte un bilan de son enquête sur Aix aux xiv^e et xv^e siècles et, à la lumière de celle-ci, posé de façon fort intéressante le problème de l'étude d'une société urbaine de la fin du Moyen Age.

.

C'est à l'une d'entre elles que M. Louis Stouff consacre ses recherches. A trois reprises, il a parlé d'Arles et de sa campagne. Il a d'abord présenté le livre plein d'intérêt d'une historienne allemande sur l'histoire

communale de cette ville de 1200 à 1250 (14) ; au cours d'une seconde séance, il a commenté le testament d'un prêtre arlésien de la fin du XIII^e siècle ; puis il a fait une étude beaucoup plus longue et beaucoup plus importante des cadastres arlésiens de la première moitié du XV^e siècle. Les archives communales possèdent en effet pour cette période, trois séries de registres que nous appelons « cadastres » et que les contemporains nommaient « livres terriers » : l'une des années 1425-1431, l'autre antérieure à 1437, la troisième de 1445 ;

- a) Les possibilités d'exploitation de ce matériel documentaire ont en premier lieu été examinées. Il a indiscutablement des défauts : aucune des trois séries n'est complète, les biens ecclésiastiques ne sont pas encadrés, la profession des possédants n'est souvent pas indiquée, la valeur démographique de ces textes est faible (il s'agit de listes de propriétaires dont certains peuvent être des forains et non de listes de feux). Mais parce qu'ils nous apportent l'ensemble des propriétaires arlésiens et pour chacun d'eux le détail de ses biens, parce que leurs lacunes peuvent être en grande partie comblées par la confrontation avec d'autres documents (notaires, délibérations communales, archives ecclésiastiques), ces cadastres constituent une source irremplaçable.
- b) Ils permettent d'établir une échelle des fortunes immobilières et foncières, d'examiner la composition de ces fortunes (par exemple : fortune essentiellement foncière des nobles s'opposant à celle des « bourgeois » surtout urbaine), la répartition des groupes sociaux et professionnels dans les différents quartiers de la ville, de dresser une véritable carte de la ville qui ne serait pas sans intérêt pour les archéologues.
- c) Une étude géographique du terroir est possible à partir de ces livres terriers : répartition des différents modes d'utilisation du sol (vignes, prés, pâtures, terres labourables...), zones de sol morcelé (vignes à proximité de la ville) et zones de grands domaines d'un seul tenant (« affars » de Camargue avec leurs mas), secteurs où dominant la propriété noble et secteurs où les petits propriétaires l'emportent.

Pour le compte du Centre d'études des sociétés méditerranéennes,

M. Louis Stouff a participé à une enquête interdisciplinaire dans la région de Banon (Basses-Alpes) ; il est venu exposer au cours de deux séances du séminaire, ce qu'une documentation très pauvre lui avait permis de saisir pour la période médiévale. Les trois points les plus importants sont l'étude :

- de l'habitat et du peuplement : deux générations de villages (villages les plus anciens sur les hauteurs, villages plus récents dans la dépression), dépeuplement et abandons de villages à la fin du XIV^e et au début du XV^e siècle, apparition très tôt des bastides dans les terroirs.

14. Voir le résumé de ce livre paru dans *Provence Historique* (1961), p. 293. L. Stouff, *La commune d'Arles au XIII^e siècle, à propos d'un livre récent*.

- de la commanderie des Hospitaliers de Lardiers et de la seigneurie des Simiane autour du château de Banon : faible rendement des seigneuries, leur caractère archaïque dans cette zone reculée (persistance des corvées en 1338 à Lardiers), leur bouleversement à la suite des troubles de la fin du xiv^e siècle.
- des conflits entre les seigneurs et les communautés rurales à propos de l'utilisation de la « terre gaste » et en liaison avec un très important développement de l'élevage.

Cette année enfin, il est venu parler des débuts de son travail sur l'alimentation en Provence aux xiv^e et xv^e siècles. Il a précisé les buts de cette histoire qui ne doit pas être seulement celle des orges princières ou des famines. Il en a montré les moyens, c'est-à-dire les documents susceptibles d'être utilisés : délibérations communales, comptes de la boucherie, comptes de la cuisine de certaines communautés religieuses ou hôpitaux... Ensuite, il a essayé de dire ce que l'on peut tirer des comptes de la boucherie de Carpentras (évolution de la consommation au cours de l'année, proportion des différentes sortes de viande dans la consommation annuelle et son évolution au cours des diverses saisons, poids moyen de viande consommée chaque année par un habitant (14) et de révéler quelle était la part des divers aliments (vin, pain, viande, légumes...) dans le budget alimentaire de l'Hôpital du Saint-Esprit de Marseille (1409) et de l'Archevêché d'Arles (1430).

IV

LE CENTRE D'ETUDES DES SOCIÉTÉS MEDITERRANEENNES

Depuis 1960, ce centre qui compte deux assistants et un collaborateur technique, mène des enquêtes collectives auxquelles participent géographes, historiens et sociologues. Il étudie plus particulièrement les sociétés rurales provençales et plusieurs médiévistes ont participé à ses travaux :

- M^{me} Danuta Poppe, de l'Institut d'Histoire de la culture matérielle de Varsovie a terminé une étude sur un village de Vaucluse : « Saint-Christol à l'époque médiévale ».
- M. Louis Stouff, Assistant au C.E.S.M., a rédigé un travail de quelques dizaines de pages sur les villages de la région de Banon du xiii^e au xv^e siècle.
- M^{lle} Jean Birrell de l'université de Birmingham a, elle aussi, mené à bien une enquête sur Berre au xiv^e siècle.

Certains travaux sont en cours : celui de M^{me} Poppe sur Reillane, celui de Howard Clarke, de Birmingham, sur Draguignan au xiv^e siècle, celui de M^{me} Dembinska sur l'alimentation dans la Provence médiévale, celui de Louis Stouff sur Alleins au xv^e siècle.

Le C.E.S.M. a entrepris la publication de Cahiers. Le premier volume est sous presse ; il renfermera les deux études de M^{me} Poppe sur Saint-Christol et de M. Stouff sur la région de Banon.

Le C.E.S.M. est en train d'achever un inventaire des cadastres antérieurs à 1789, des communes des Bouches-du-Rhône. C'est l'occasion de recenser un certain nombre de cadastres médiévaux et même d'en découvrir qui jusqu'à ce jour n'étaient signalés nulle part.

V

**EDITIONS DE TEXTES, MICROFILMAGE DE DOCUMENTS,
BIBLIOTHEQUE D'HISTOIRE REGIONALE MEDIEVALE**

L'un des soucis de M. Duby est de rassembler toute la documentation possible consacrée au Moyen Age provençal. Grâce au concours du C.N.R.S., on a pu organiser un Centre de Recherches Historiques, analogue à celui qui fonctionne près de la Faculté des Lettres de Toulouse :

- 1° son premier travail est de rassembler des reproductions photographiques de tous les documents antérieurs à 1200, conservés dans les Archives de Provence. On a commencé un recensement de ces textes dans les dépôts d'archives du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône.
- 2° grâce aux crédits du C.N.R.S., il a été possible d'acquérir la bibliothèque d'un érudit provençal, le chanoine Espeut ; elle constitue le départ d'une bibliothèque spécialisée dans l'histoire régionale médiévale.
- 3° enfin, l'ambition des médiévistes provençaux est de poursuivre l'œuvre des Guérard et des Blancard, c'est-à-dire de reprendre les éditions de textes. Le Révérend Père Amargier a mené à bien l'édition du cartulaire de Saint-Thomas de Trinquetaille, qui est actuellement sous presse et inaugurerait une collection de « Documents inédits d'histoire provençale ». M. Baratier publiera l'enquête de 1252 dans la collection des Documents Inédits de l'Histoire de France.

Louis STOUFF.